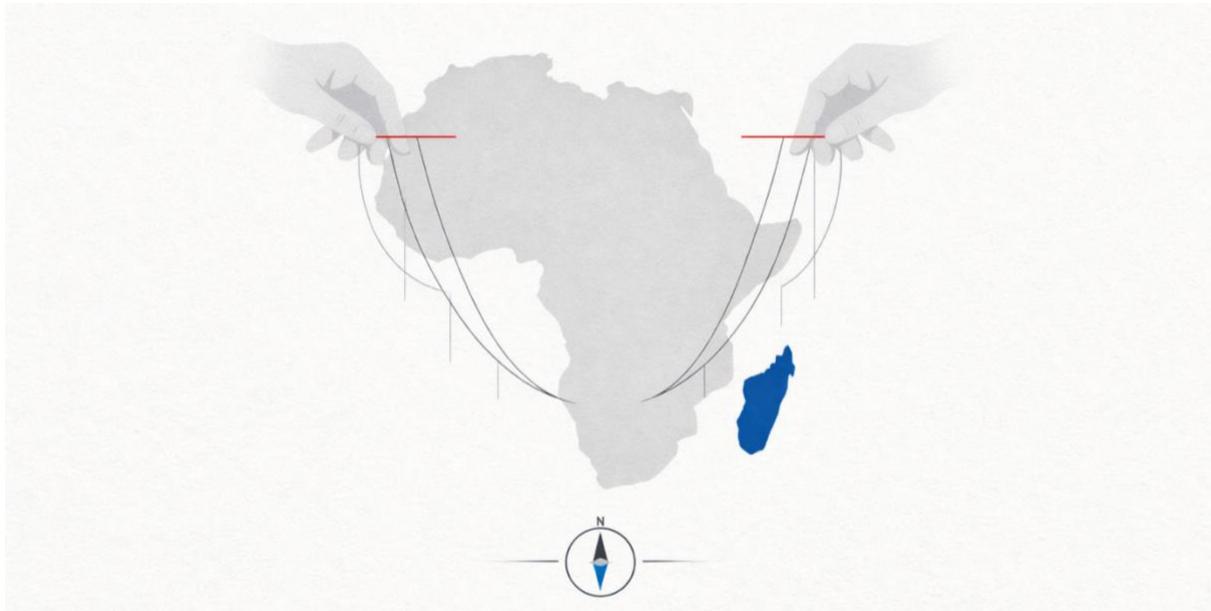


Souveraineté & état de droit des Nations

Ce que « l'affaire Maduro » renvoie à l'Afrique, et l'image qu'elle projette sur Madagascar



Le 3 janvier 2026, les États Unis ont mené à Caracas une opération qui, selon plusieurs sources concordantes, s'est soldée par la capture du Président de la République vénézuélien en exercice, Nicolás Maduro, et son transfert vers New York pour y être jugé¹.

Dans notre réflexion, le point n'est pas de rejouer le feuilleton vénézuélien, mais de lire ce que cet épisode fait au droit international et à l'imaginaire de la souveraineté, surtout vu d'Afrique, et de Madagascar.

La ligne rouge de l'ONU, redevenue élastique

L'article 2 paragraphe 4 - 2(4) - de la Charte des Nations Unies interdit la menace ou l'emploi de la force « contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique » d'un État². Le cœur du problème, tel que le résume la note, tient en trois questions simples.

Premièrement, y a-t-il emploi de la force au sens de 2(4) si une incursion armée est menée sur un territoire étranger, avec raid et frappes associées, pour capturer un chef d'État en exercice. La plupart des analyses juridiques sérieuses répondent que oui, ou à tout le moins que l'argument contraire devient difficile à soutenir sans élément exceptionnel.

Deuxièmement, existe-t-il une exception qui rende licite ce recours à la force. Le cadre onusien n'en reconnaît essentiellement que trois : autorisation du Conseil de sécurité, consentement

¹ <https://iol.co.za/capetimes/news/2026-01-04-sa-condemns-us-capture-of-maduro-as-flagrant-violation-of-un-charter/>

² <https://www.un.org/en/about-us/un-charter/full-text>

valable de l'État territorial, légitime défense au sens de l'article 51³. La note souligne que, publiquement, aucune de ces trois bases ne ressort de façon claire.

Troisièmement, au-delà du territoire, il y a l'indépendance politique. Capturer un président, provoquer une bascule de fait au sommet de l'État, et annoncer une administration extérieure de la transition, touche précisément ce que 2(4) dit vouloir protéger⁴.

Le « message » reçu en Afrique : la souveraineté redevient conditionnelle

Côté africain, ce qui marque n'est pas seulement la question Maduro. C'est l'idée qu'un grand État assume le coût diplomatique d'une action contestée, puis l'habile d'un récit de justice, de sécurité, ou de restauration démocratique.

L'Union africaine, dans ses réactions publiques, a remis au centre souveraineté, intégrité territoriale et autodétermination⁵.

L'Afrique du Sud a été plus frontale, qualifiant l'action américaine de violation manifeste de la Charte, en rappelant explicitement l'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force⁶. Même lorsque les positions varient selon les capitales, un réflexe commun réapparaît : l'obsession du précédent. Parce qu'en Afrique, « l'exception » finit souvent par voyager, puis par revenir.

Ce message implicite est brutal parce qu'il remplace une idée confortable par une réalité opérationnelle.

La souveraineté, dans les textes, est un statut. Dans le monde réel, elle se comporte comme une preuve renouvelée. Elle tient quand un État est lisible et quand il peut démontrer, semaine après semaine, qu'il contrôle trois choses simples : qui décide, comment la décision est vérifiée, et ce que la population reçoit effectivement.

Quand ces preuves manquent, un vide s'ouvre. Et ce vide appelle presque mécaniquement des « offres de stabilisation ». Elles arrivent rarement avec le mot tutelle. Elles arrivent avec des mots acceptables, parfois même désirables.

Stabilisation. Protection des civils. Anticorruption. Sécurisation des flux. Aide d'urgence. Appui à la transition.

Ce vocabulaire n'est pas forcément mensonger. Il devient dangereux quand il sert à déplacer le centre de gravité hors de l'État, vers des dispositifs qui s'installent et s'autonomisent.

³ Un État a un droit de légitime défense (seul ou avec des alliés) s'il subit une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité agisse, et il doit informer immédiatement le Conseil des mesures prises.

⁴ <https://www.chathamhouse.org/2026/01/us-capture-president-nicolas-maduro-and-attacks-venezuela-have-no-justification>

⁵ <https://au.int/ar/node/45835>

⁶ <https://www.aa.com.tr/en/africa/west-african-bloc-urges-respect-for-independence-of-venezuela-following-us-military-operation/3789773>

On reconnaît la tutelle moderne à ses mécanismes concrets.

- Elle commence par l'urgence. Énergie, carburant, nourriture, sécurité, élections. Celui qui paie l'urgence gagne du temps politique, puis des contreparties.
- Elle se poursuit par la technique. Conseillers intégrés, audits pilotés de l'extérieur, conditionnalités, benchmarks, assistance « clé en main ». C'est souvent efficace à court terme, mais cela peut déposséder la décision.
- Elle se verrouille par les flux. Ports, douanes, recettes, contrats énergétiques, filières minières, paiements internationaux. On ne gouverne plus seulement un territoire, on gouverne des tuyaux.
- Elle se protège par le récit. Le partenaire devient « indispensable ». La critique devient « irresponsable ». L'alternative devient « risquée ».

Le point crucial, c'est que cette mécanique ne nécessite pas d'occupation militaire. Elle fonctionne très bien dans une transition. Parce qu'une transition est par définition une période où l'autorité est discutée, où les institutions se cherchent, et où le pays vit à crédit politique et parfois à crédit tout court.

C'est là que Madagascar est directement concerné. Quand l'eau, l'électricité et la sécurité deviennent les arbitres du quotidien, l'État doit prouver qu'il tient la main sur le réel. S'il n'y arrive pas, d'autres proposeront de tenir la main à sa place, au nom de la stabilité.

La meilleure défense est simple, mais exigeante, difficile à mettre en œuvre.

- Un calendrier opposable, public, daté, avec jalons et responsabilités.
- Une transparence de flux, contrats, recettes, dépenses, décisions clés.
- Un tableau de bord du réel vital, publié régulièrement, auditabile.
- Des règles électorales qui empêchent la captation et obligent à la preuve.

À ce niveau, la souveraineté cesse d'être une tribune vide. Elle devient une entité vérifiable. Et c'est précisément ce qui réduit l'espace des « stabilisateurs ». Ceux qui viennent vous sauver ne le font pas forcément pour votre intérêt.

De Caracas à Antananarivo : le risque d'une triangulaire, pas seulement d'un duel

Dans l'article Diapason « 2026, l'année de tous les dangers⁷ », le diagnostic est clair : la transition malgache ouvre une fenêtre de vulnérabilité où l'enjeu n'est pas seulement « qui gouverne », mais « qui fixe la trajectoire ».

Et ce duel France/Russie y est décrit comme structurant, parce qu'il se joue sur trois terrains concrets : les arbitres institutionnels, les leviers régaliens, puis l'énergie et la trésorerie.

L'apport de cet article est d'ajouter une idée : après l'épisode vénézuélien, les États Unis peuvent devenir un troisième pôle, pas forcément par des moyens militaires, mais par des outils

⁷ <https://www.diapason.mg/2026-lannee-de-tous-les-dangers/>

plus « propres » en apparence, financements, conditionnalités, contrats, sanctions ciblées, sécurisation de chaînes d'approvisionnement.

Les intérêts américains « durs » à Madagascar, et pourquoi ils comptent

Le point le plus tangible côté mines est Toliara, passé dans l'orbite d'une entreprise américaine, avec un discours explicite de sécurisation d'approvisionnement, notamment via la monazite et les terres rares⁸. Côté énergie et infrastructures, l'entrée peut être multilatérale et technique, avec des dispositifs type DFC⁹ et des montages via Africa50 autour de projets comme Volobe¹⁰. Côté commerce, l'histoire récente a montré combien les préférences d'accès au marché américain, comme l'AGOA¹¹, peuvent être un levier politique. Mais à date, l'AGOA a expiré en octobre 2025 et son renouvellement reste politiquement disputée, ce qui transforme ce levier en incertitude stratégique plutôt qu'en garantie¹².

Enfin, il y a un précédent institutionnel : le MCC rappelle qu'à Madagascar, un programme a déjà été suspendu après un changement de pouvoir jugé non démocratique. Autrement dit, Washington sait utiliser les leviers de gouvernance et de conditionnalité lorsque sa doctrine et ses intérêts l'y poussent¹³.

Le point de bascule : quand le droit devient un champ de bataille, pas un garde-fou

C'est là que Maduro « parle » à l'Afrique. Il montre que la bataille ne se limite plus aux ressources, elle porte aussi sur la définition même de ce qui est acceptable.

Chatham House¹⁴, par exemple, soutient que l'opération n'a pas de justification solide en droit international, et insiste sur le risque de précédent, y compris la façon dont d'autres puissances pourraient s'en emparer pour légitimer leurs propres opérations¹⁵.

CSIS¹⁶, tout en analysant le raid sur un registre stratégique, souligne l'ampleur des controverses juridiques et politiques qu'il déclenche, ce qui revient à dire la même chose autrement : même « réussi » tactiquement, un tel acte abîme la norme qui protège les États moyens et faibles¹⁷.

⁸ <https://www.mcc.gov/where-we-work/program/madagascar-compact/>

⁹ https://www.congress.gov/crs_external_products/IF/PDF/IF11436/IF11436.10.pdf

¹⁰ <https://www.trade.gov/index.php/country-commercial-guides/madagascar-textiles-and-apparel>

¹¹ <https://ustr.gov/issue-areas/trade-development/preference-programs/african-growth-and-opportunity-act-agoa>

¹² <https://www.congress.gov/bill/119th-congress/senate-bill/2958/text>

¹³ <https://www.africa50.com/fr/actualite-et-perspectives/actualites/article/lagence-americaine-de-financement-pour-le-developpement-international-accorde-une-nouvelle-facilite-dassistance-technique-pour-le-developpement-de-la-centrale-hydroelectrique-de-volobe-a-madagascar/>

¹⁴ Le Royal Institute of International Affairs, également connu sous le nom de Chatham House, est un groupe de réflexion britannique basé à Londres, en Angleterre. Sa mission déclarée est « d'aider les gouvernements et les sociétés à construire un monde durablement sûr, prospère et juste ».

¹⁵ <https://www.chathamhouse.org/2026/01/us-capture-president-nicolas-maduro-and-attacks-venezuela-have-no-justification>

¹⁶ Think tank présentant la particularité de travailler sur trois thématiques : les enjeux globaux, les enjeux de sécurité et de paix, la prospective et des entrées régionales. Avec quelques 200 chercheurs temps plein...

¹⁷ <https://www.csis.org/analysis/maduro-raid-military-victory-no-viable-endgame>

Dit plus simplement : si la norme 2(4) s’affaiblit dans la pratique, alors le système international devient plus cher à sécuriser pour l’Afrique. Plus d’assurance, plus de risques politiques, plus de chantage implicite, et plus de surenchère des protecteurs autoproclamés.

Madagascar : la vraie protection, c’est la preuve, pas le récit

C’est ici qu’on retombe sur la conclusion Diapason, et qu’elle se durcit.

L’article « 2026, l’année de tous les dangers » affirme que si certains verrous sont posés, la compétition extérieure perd une partie de sa capacité à orienter l’issue. Ces verrous sont volontairement terre à terre : un calendrier opposable, une procédure électorale qui a « des dents » (pas une élection « sur papier » mais une élection où la fraude coûte cher et où le système peut la stopper au lieu de la subir), et un tableau de bord hebdomadaire sur le réel vital, eau, électricité, sécurité de base, justice.

À l’inverse, si ces preuves n’existent pas, la transition devient un espace où chacun « propose » sa stabilisation, et où l’on finit par confondre aide, alignement et tutelle.

C’est aussi ce qui rend la question des « zones grises » dangereuse, par exemple l’idée d’une exfiltration d’un acteur politique en période de vacance ou de contestation de légitimité. La note rappelle un test pratique : validité du consentement étatique, présence de coercition ou d’unités armées, impact sur le jeu politique interne. Plus ces critères s’additionnent, plus le risque 2(4) devient sérieux, et plus le pays se fragilise diplomatiquement.

Conclusion

L’Afrique reçoit un avertissement, même si personne ne l’écrit ainsi dans un communiqué : dans un monde où les grandes puissances assument davantage le fait accompli, la souveraineté n’est pas un statut, elle est une performance.

Et pour Madagascar, le message est double. Oui, le duel France/Russie décrit par Diapason reste structurant.

L’épisode vénézuélien rappelle une réalité simple : on peut se positionner dans un pays sans y débarquer, en se branchant sur ses vulnérabilités.

Un acteur extérieur (USA) entre par les mines en verrouillant permis et contrats. Il entre par l’énergie en finançant l’urgence ou une infrastructure, puis en fixant les règles du jeu. Il entre par les financements et les conditionnalités en imposant des jalons et des conséquences, jusqu’à rythmer la transition.

Quand l’autorité est fragile, si l’État ne produit pas de preuves publiques calendrier, règles électorales, transparence des flux, indicateurs eau-électricité-sécurité, d’autres s’installent comme « garants ». Et un garant finit toujours par devenir arbitre. La souveraineté n’est donc pas une coquille vide. Elle est une méthode : publier, tracer, montrer des résultats, avant que d’autres ne le fassent à votre place.

Sources / Traçabilité

- Charte des Nations Unies, article 2(4). ([Organisation des Nations Unies](#))
- House of Commons Library, briefing sur l'opération américaine au Venezuela et les questions de légalité. ([IOL](#))
- Réactions africaines : Union africaine, Afrique du Sud. ([Anadolu Ajansi](#))
- Analyses juridiques et stratégiques : Chatham House, CSIS. ([Chatham House](#))
- Éléments contexte pétrole et séquence : AP, Reuters, Le Monde, Financial Times, The Guardian. ([Le Monde.fr](#))
- Intérêts USA à Madagascar : Energy Fuels et documents publics associés, Africa50/Volobe, MCC, état de l'AGOA. ([Millennium Challenge Corporation](#))
- Sources internes : « 2026, l'année de tous les dangers » (Diapason) et note « Souveraineté & état de droit des Nations ».
- [Reuters / Financial Times / AP News / The Guardian](#)

Rédaction - Diapason

